



COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 18 mars 2016

JEUDI 10 mars 2016 à 20 h 30

L'an deux mil seize, le dix mars à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHÉMERÉ LE ROI, légalement convoqués le 29 février 2016, conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc, BESNIER Evelyne, CARIOU Philippe, GUILLOIS Véronique, GASNIER Jean-Louis, MASSA Georges, LEVEAU Andrée

Étaient absents excusés : BARADU Philippe, KHÛNE Agnès

Secrétaire de séance : BESNIER Evelyne

Membres convoqués : 9
Membres présents : 7
Membres votants : 7

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal en date du 28 janvier 2016.

Les membres du Conseil municipal présents à la dite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

AJOUT à l'ordre du jour :

Le Conseil municipal donne son accord pour ajouter à l'ordre du jour:

- Demande des subventions des jeunes agriculteurs

Voici l'ordre du jour :

1. Présentation du projet de réhabilitation thermique des bâtiments communaux avec le cabinet A3 architecture
2. Aménagement de la traverse : Retenues de garantie
3. Commune nouvelle
4. Assainissement collectif : Redevance assainissement collectif Tarif 2016
5. Charge salariale budget annexe « assainissement » 2016
6. Aliénation chemin rural et acquisition terrain
7. Demande de subvention des jeunes agriculteurs
8. Compte-rendu des réunions depuis le 28 janvier 2016

PROJET DE REHABILITATION THERMIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

M. Jean-Louis CHEREAU, architecte du bureau d'études A3 architecture, chargé de ce projet, présente le dossier technique de la réhabilitation thermique du bâtiment communal comprenant :

La mairie, le secrétariat du syndicat d'eau, la salle des associations, l'accueil périscolaire.

Une déclaration préalable de travaux est présentée et approuvée.

DÉLIBÉRATION 2016-03-10-1-1

REHABILITATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : Mairie-salle des association- garderie- SIAEP Projet d'une installation solaire photovoltaïque

Le conseil municipal, après délibération, décide,

- 1) D'approuver cette pré-étude du projet technique et financier d'installation de panneaux photovoltaïques
- 2) De solliciter le bureau INNO-WATT ENERGIES pour l'accompagnement du montage et dépôt du dossier administratif de demande de raccordement ERDF pour l'installation
- 3) De donner son accord pour charger M. Le Maire de signer toutes les pièces et actes

DÉLIBÉRATION 2016-03-10-2 AMENAGEMENT DEVANT LA MAIRIE

Retenues de garanties sur les marchés LEROY PAYSAGES et BEZIER TP SAS

Le Conseil municipal, délibère et décide de ne pas appliquer les pénalités sur les marchés :

- 1) L'entreprise BEZIER TP SAS pour une retenue de garantie de 806.56 €-Marché N°201301
- 2) L'entreprise LEROY PAYSAGES pour une retenue de garantie de 156.28 €-Marché N°201306

DÉLIBÉRATION 2016-03-10-3**COMMUNE NOUVELLE**

M. Le Maire fait l'analyse de la réunion « rencontre des communes de BALLÉE, CHÉMERÉ LE ROI, ÉPINEUX LE SEGUIN, PRÉAUX » qui a eu lieu le jeudi 2 mars 2016 à BALLÉE.

Tous les conseillers présents ce soir étaient à cette réunion.

Le Conseil municipal débat et s'interroge sur différents points :

Le Conseil municipal, après une longue discussion, et avant de prendre une décision, demande d'avoir tous les éléments et en particulier la délibération du prochain conseil municipal de la commune de BALLEE quant à son engagement de créer une commune nouvelle avec les communes environnantes.

DÉLIBÉRATION 2016-03-10-4**ASSAINISSEMENT COLLECTIF : CHARGE SALARIALE BUDGET ASSAINISSEMENT 2016**

Le Conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité la proposition de M. Le Maire pour la répartition des charges de personnel communal assurant des tâches dans le cadre du service « assainissement ».

DÉLIBÉRATION 2016-03-10-5**ASSAINISSEMENT COLLECTIF : TARIF REDEVANCES 2016**

Le Conseil municipal, après étude et au vu

Décide, après délibération, d'augmenter les tarifs des redevances pour 2016 en augmentant la part fixe et la tarification au m3 consommés conformément au tableau ci-dessous pour tous les abonnés au service « ASSAINISSEMENT COLLECTIF ».

DÉLIBÉRATION 2016-03-10-6**ACQUISITION D'UNE PARCELLE N°18-SECTION ZH**

Le Conseil municipal, compte-tenu des délibérations précédentes :

1) L'aliénation d'un tronçon de chemin rural d'une superficie de 288 m² au prix de 0.077 € au profit de M. Mme GASNIER Jean-Louis

2) De la décision d'acquérir une parcelle cadastrée N° 18 section ZH de 945 m²

Décide, après délibération, de :

- donner son accord sur le prix de 0.0235€ le mètre carré soit un coût total de 22.18 € pour 945 m²
- charger M. Le Maire de signer toutes les pièces et actes nécessaires à cette acquisition.

DÉLIBÉRATION 2016-03-10-7**SUBVENTION 2016 POUR LA JOURNEE « TERRE EN FÊTE »**

Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 50 € qui sera inscrit au budget primitif 2016, article 6574.

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS depuis le 28 janvier 2016**SÉANCE du 10 mars 2016****Délibérations prises du N°2016-03-10-1 au N°2016-03-10-7**

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2016-03-10-1	Réhabilitation thermique du bâtiment de la mairie : Projet d'installation solaire photovoltaïque
N° 2016-03-10-2	Aménagement devant la mairie : Retenues de garantie
N° 2016-03-10-3	Commune nouvelle
N° 2016-03-10-4	Charge salariale pour le budget annexe assainissement 2016
N° 2016-03-10-5	Assainissement collectif : tarif redevance 2016
N° 2016-03-10-6	Acquisition d'une parcelle N°18 section ZH
N° 2016-03-10-7	Subvention 2016 pour la journée « Terre en fête »

Fait à CHEMERE LE ROI, le 10 mars 2016
Le Maire
LANDELLE Jean-Luc